

La Révolte

N°92
Juin 2023

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

Le 26 mai dernier, des militants pacifiques, préoccupés par les questions environnementales, ont perturbé la tenue de l'Assemblée générale du groupe Total énergie. Certains d'entre eux ont subi des violences policières. Alors qu'à longueur de journée, les médias nous alertent sur les questions climatiques et environnementales, nous culpabilisant à outrance : « attention à l'empreinte carbone, il faut fermer le robinet quand on se lave les dents... », le pouvoir prépare l'opinion à un durcissement de la répression contre les militants écologistes en banalisant l'utilisation du terme « décoterrorisme », lancé par Darmanin à l'occasion de la répression de Sainte-Soline. La méthode n'est pas nouvelle : il s'agit de criminaliser les victimes du terrorisme d'État, pour faire accepter par l'opinion les violences policières qu'elles subissent. Rien de nouveau donc dans la méthode, toutefois, ce ciblage de certaines actions écologistes nous dit quelque chose de l'avenir.

L'écologie est un sujet consensuel à condition qu'il ne touche pas aux intérêts économiques. Tant qu'il s'agit de culpabiliser les automobilistes des régions rurales, développer la pratique du velib qui donne bonne conscience aux bobos, inciter au tri sélectif et à manger bio, tout va bien. Le pouvoir applaudit des deux mains et avec lui ses chiens de gardes climatiques. Par contre, lorsqu'il s'agit de réduire le nombre des vols courts aériens, l'État ne fait rien. S'alarmer contre le manque d'eau est louable, manifester contre les méga-bassines peut vous envoyer à la mort. Les manifestants qui ont perturbé l'AG des actionnaires de Total énergie ne demandaient pas la fin immédiate de l'utilisation du pétrole mais la réorientation des investissements sur les énergies renouvelables. Là encore, toucher aux grandes entreprises c'est comme remettre en question la mondialisation, ce n'est pas tolérable.



Goulesque

Il ne s'agit pas ici de défendre un discours primitiviste ou même de dire que nous pouvons nous passer du pétrole du jour au lendemain. Mais il convient de constater que la réorganisation de la société sur des bases qui peuvent nous permettre de prendre en compte les problèmes environnementaux et sociaux ne passera pas par l'action des politiques. Toutes les grandes politiques publiques qui sont mises en place ne font que renforcer la mondialisation de l'économie et les intérêts des plus grandes firmes. Et dès que l'on tente de s'y opposer, l'État jette le masque et frappe fort. C'est que le principe fondamental du libéralisme est de partir du postulat que la recherche du profit égoïste qui est à l'origine des initiatives économiques initiées par les individus (qui en ont les moyens) servent du mieux possible l'intérêt général. L'écologie, lorsqu'elle n'est pas instrumentalisée par des politiques qui ne cherchent qu'à se faire élire, remet en question catégoriquement ce postulat : la recherche des intérêts privés est en contradiction avec l'intérêt général.

Ainsi, lorsque les actionnaires courroucés de Total énergie invectivent, l'écume au coin des lèvres, les « babacools » et « parasites » qui « ne servent à rien » à l'entrée de leur assemblée générale, ils sont protégés par l'État alors qu'ils vont voter la confiance à la direction de Total qui leur explique que, depuis la guerre en Ukraine, les cours du gaz et du pétrole sont au plus hauts et qu'aujourd'hui, rentabiliser leur argent au moyen terme, c'est investir dans les énergies fossiles à hauteur de 80 % ces dix prochaines années. Après tout, si ce n'est pas Total, « ce sera un autre géant du Pétrole qui s'en chargera ». Pouyanné ne ment pas quand il fait remarquer cela tout comme il est vrai que l'on ne se passera pas du pétrole du jour au lendemain. Mais cela prouve une chose : il n'est pas possible d'envisager de changement à la hauteur des enjeux à l'intérieur du système capitaliste.

Les conséquences environnementales de la mondialisation vont nous toucher davantage dans les années à venir et, fort logiquement, les préoccupations autour de ces questions vont s'accroître. L'État se prépare donc à réprimer davantage : l'écologie doit rester une question de cosmétique, un maquillage bon teint, politiquement correct et en aucun cas s'orienter vers la seule voie politique rationnelle pour résoudre ces questions, et bien d'autres, la voie révolutionnaire.

Des «étrangers» accueillis à bras ouverts par le régime de E.Macron ?

Oui, il y en a : Pas encore arrivés sur ce sol que l'Etat les subventionne déjà à coups de milliards d'euros. C'est la fameuse «réindustrialisation de la France», soi-disant pour «la transition énergétique» et «le climat». L'Etat aurait à la place pu acheter des parts de ces nouvelles «méga-factories» pour voitures à déchets nucléaires, pardon, voitures écolo-électriques, mais ça semble rassurer la Finance lorsque le Banquier de l'Elysée nous endette un peu plus pour arroser, avec l'argent des contribuables, des industriels et actionnaires de groupes déjà ultra-bénéficiaires.

C'est ainsi qu'en sus de ceux, français, de Total, bon nombre de riches industriels chinois vont et viennent partout en France, et repartiront encore plus riches qu'à leur arrivée, goinfres d'argent public, sans que jamais des frontières ne se ferment devant eux. Pas sûr en revanche que l'Etat serait aussi généreux avec des africains mineurs de cobalt s'ils tentaient de fuir la misère néo-coloniale vers l'Europe, eux qui n'auraient pas assez d'une vie de leur très mortel travail pour pouvoir s'acheter une seule batterie de voiture nécessitant le précieux minéral.

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

... Des «étrangers» accueillis à bras ouverts par le régime de E.Macron ? (suite)

Malgré la propagande à gros sabots des gros médias pour exalter cette soudaine passion du gouvernement pour l'industrie en France, celui-ci devrait avoir déjà perdu le peu de crédit qui lui restait auprès de l'Opinion : En effet, au fil des innombrables mensonges proférés par tou.te.s ses Sinistres, B.Lemaire «ne pouvant pas acheter de pâtes pour ses enfants» malgré ses 10K€ mensuels en tête du bobard le plus incroyable, et avec pour apothéose le rejet massif de sa réforme des retraites et la contestation violemment réprimée par des robots en uniforme, le gouvernement a démontré être animé d'une volonté «à droite-toute !», bien que s'étant fait passer initialement pour un extrême-centre auprès des naïfs, des électeurs donc.

Il est finalement dans l'ordre des choses pour les opportunistes sans scrupules du gouvernement d'essayer de pousser un peu plus loin encore le curseur, afin de tenter de braconner sur les terres de l'extrême droite, nationaliste et raciste.

Ainsi, ce n'est sans doute pas un hasard s'ils ont laissé leur Préfet autoriser une marche de néo-nazis dans les rues de Paris, tandis qu'en revanche étaient interdites des casseroles pacifiques et interpellées illégalement des personnes ayant insulté E.Macron ; quant à la fallacieuse «Décivilisation» prononcée par ce dernier, généralisée hâtivement à partir de quelques faits divers sans aucuns liens, il s'agit d'un concept de Renaud Camus, théoricien de l'extrême-droite du «grand remplacement», même si E.Macron nie avoir pioché à escient dans la sémantique raciste, c'est un drôle de hasard.

C'est que dans le même temps, E.Macron prépare en effet le terrain pour son sbire préféré ; son Sinistre de l'Intérieur, qui disait déjà en février 2021 à Mme Lepen qu'il la trouvait bien molle, malgré le temps que lui prennent tous ses mensonges, ou encore l'organisation de son opération Wuambushu à Mayotte, laboratoire des nouvelles pratiques policières visant à déloger et expulser massivement des miséreux, Darkmachin a pu (faire) ébaucher dès Juin 2022 un texte de loi intitulé «projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration». Celui-ci a été adopté en Mars dernier par la Commission des Lois du Sénat après que les Vieux Salauds aient réussi à encore durcir le texte. Face à la contestation de nombreuses associations, telles que le CRDE à Pau (Collectif pour le Respect des Droits des Étrangers) ou encore Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme ou La Cimade, le projet a alors été ajourné par E.Macron.

E.Borne a depuis exigé une nouvelle présentation du texte devant le Conseil des Sinistres en Juillet prochain, tandis que dans le même temps, le parti des LR s'est réveillé et compte couper l'herbe sous le pied du gouvernement en présentant ses propres saloperies en Juin, composées de 2 propositions de loi :

- La première, constitutionnelle permettrait de déroger à la CEDH (Cours Européenne des Droits de l'Homme) et aux traités internationaux en proposant un référendum sur la politique migratoire(copier-coller du programme du RN)

Comme il serait facile de revenir sur les droits humains les plus élémentaires par un simple vote anonyme...

Alors même que tant de questions ne sont jamais traitées démocratiquement, il faudrait que ce soit sur l'inquestionnable que nous soyons questionné.e.s ?

- La seconde reprends les nombreuses dispositions répressives du texte de Darkmachin, durcies par le Sénat, au nombre desquelles :

a) **La fin de l'Aide Médicale d'Etat**, alors même que nous venons de traverser deux pandémies (le COVID 21, puis la Variole du singe) Or, les professionnels de Santé alertent justement sur le danger pour tout le monde que représenterait la fin de toute prise en charge médicale de ces publics;

b) **Le durcissement du regroupement familial** : Sur le Préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement » Darkmachin se contente de cracher : « Si le Sénat allait vers des modifications [qui imposeraient] un logement plus grand, une rémunération plus forte et surtout une condition de présence plus longue sur le territoire national, ça me paraîtrait de bon sens. » Autrement dit, alors même que l'on sait que la plupart des exilé.e.s sont sous-payé.e.s, par exemple en travaillant massivement comme auto-entrepreneurs pour des plateformes telles que Deliveroo, (plébiscitées par le gouvernement qui veut tou.te.s nous faire revenir à l'époque des «tâcherons») on va demander à ces mêmes personnes de disposer de davantage de moyens, pour avoir le droit de faire venir leur famille auprès d'elles.

c) **La maîtrise de la langue comme restriction au Droit au Séjour** : L'État veut conditionner le Séjour à l'obtention d'un diplôme justifiant de la maîtrise d'un niveau minimal en français. Sous couvert d'intégration et d'enseignement, cette mesure n'aura pour effet que d'exclure et de marginaliser encore plus les personnes les plus en difficulté. (Dans la foulée, l'Intérieur voit aussi cela comme une piste supplémentaire pour durcir le regroupement familial, si la mesure était étendue aux autres membres de la famille...);

d) **La création de «pôles territoriaux France-Asile»** regroupant les services des préfets, de l'OFII et de l'OFPPA. Cette fusion des services pourrait mettre en cause à terme l'indépendance de l'OFPPA, chargée de statuer sur les dossiers de demande d'asile ; En effet, on peut supposer que cette centralisation du Pouvoir, à l'instar du futur «France Travail!», vise davantage à accroître le contrôle qu'à offrir un service public de meilleure qualité. Cela aurait ici pour effet d'accélérer les décisions et de davantage les conformer aux attentes du ministère de l'intérieur ; On finirait par privilégier des quotas plutôt que les dangers encourus comme critères décisifs.

e) **Le remplacement des formations collégiales par un juge unique pour la CNDA** (Cour nationale du droit d'asile permettant de ré-examiner le dossier en cas de refus de l'OFPPA)

Il s'agit ici de priver le demandeur d'asile de la complémentarité de plusieurs regards sur son dossier et, in fine, de réduire le nombre de jugement de la Cour en faveur des Demandeurs d'Asile.

De plus, déjà actuellement, les audiences sont délocalisées dans des salles aménagées à proximité des lieux d'enfermement ou par visio-conférences, limitant de fait la qualité d'examen de ces recours.

f) **L'introduction de «La menace à l'ordre public»** et d'infractions réservées aux seules personnes étrangères. Cela pourrait se caractériser par des notions floues telles que le «comportement», permettant dès lors arbitrairement à la préfecture de réduire ou de retirer le Séjour ou la Protection pour les réfugiés, quand bon lui semble. Même en cas de délit avéré, cela resterait inacceptable : Il s'agirait d'une «double peine» qui contreviendrait dès lors au principe «d'égalité devant la loi» et au «Droit à la réinsertion».

g) **L'augmentation des critères permettant le recours aux IRTF** (Interdictions de Retour sur le Territoire Français)

Cette mesure entre en totale contradiction avec la Convention de Genève sur les Droits des Réfugiés puisque durant le délai de l'IRTf (souvent 5 à 10 ans) toute personne est susceptible de devoir à nouveau recourir à une demande d'asile pour de nouvelles raisons.

Toute cette débauche politique et juridique à l'encontre des personnes exilées vient s'ajouter à leur parcours déjà souvent inhumain. Il s'agit de l'expression la plus bureaucratique d'une forme de racisme systémique qui traverse tragiquement tous les autres pans de la société : Ainsi, cinq militaires ont été récemment mis en examen pour non-assistance à personne en danger dans le cadre d'une enquête sur le naufrage d'un bateau de migrants dans la Manche en 2021, qui avait conduit à la mort de 27 personnes au large de Calais. Or, les secours français avaient été appelés une quinzaine de fois par les passagers en détresse, sans intervenir, l'une des militaires ayant même mentionné un peu en aparté qu'ils... «n'avaient qu'à pas partir».

Samudaripen:

conférence de Claire Auzias au CRAS de Toulouse le 16 juin

19h : Accueil – Auberge espagnole (les boissons sont proposées en soutien à l'association). 20h : Échanges avec Claire Auzias.

Mudaripen, c'est le mot « meurtre » en langue romani, et sa, c'est le pronom indéfini qui signifie « tout ». Samudaripen n'a pas « le sens grec d'holocauste, ni le sens hébreu de Shoah. Mais il indique, dans la langue spécifique du peuple qui a subi ce meurtre de masse, tous ces sens à la fois. C'est le génocide des Tsiganes, mais aussi le génocide de Tsiganes et des autres. » C. Auzias

Le livre Samudaripen. Le génocide des « tsiganes », réédité l'an dernier aux éditions L'Esprit Frappeur, relate l'histoire d'un génocide perpétuellement nié. Entre 1938 et 1946, des centaines de milliers de Tsiganes ont été exterminés par les nazis et leurs alliés.

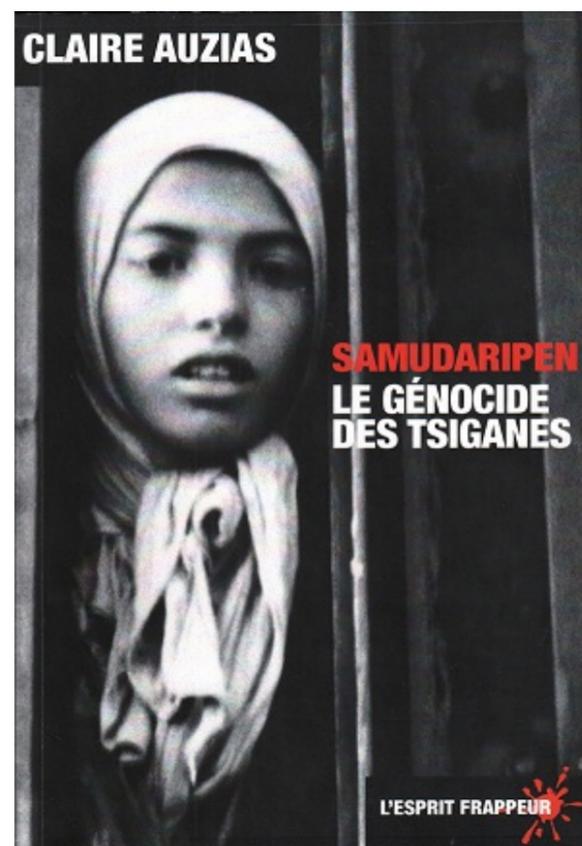
En France, comme ailleurs, les autorités ont pu disposer de fichiers élaborés depuis le début du XXème siècle par les polices internationales, ancêtres d'Interpol. La responsabilité du régime de Vichy dans ce génocide a été reconnue par le président Hollande quant à l'internement administratif des tsiganes perpétré par l'État national français.

Cette nouvelle édition du livre intègre les découvertes et travaux les plus récents survenus ces dernières années sur ce génocide sur lequel l'auteur n'a cessé de travailler.

Pour contribuer à la levée de cette amnésie criminelle, Claire Auzias dresse ici un panorama entièrement revu et augmenté pour sa troisième édition du Samudaripen, dont ce peuple a été victime en Europe.

Claire Auzias est docteur en histoire contemporaine. Elle a publié des travaux d'histoire sociale, « Mémoires libertaires Lyon 1919-1939 » (Éditions L'Harmattan), « La grève des Ovalistes 1869 », (Éditions Payot), « Trimards, pègre et mauvais garçons de mai 1968 » (Éditions ACL), ainsi que des essais sur les Roms européens dans la chute du communisme : « Les poètes de grand chemin, voyage avec les Roms des Balkans » (Éditions Michalon) et nombre de contributions dans des ouvrages collectifs.

Le CRAS, 39, rue Gamelin 31100 Toulouse (métro Fontaine-Lestang)



Ta révolte sur notre blog:
<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>